

Le MAG 2018

Votre information municipale



Trait d'union
entre ville et nature



Sommaire

Le mot du Maire	4
Les services	5
Le conseil municipal	6-7
Les finances	8-9
Urbanisme	10-13
Nature et environnement	14-17
Arts & Culture	18-19
Vie associative	20-21
En bref	22-24
Un peu d'histoire	25
Enfance et scolarité	26
Associations	27
Infos pratiques	28-29
Etat civil	30-31

La communication

Une nouvelle année charnière se prépare pour notre commune, avec sur le point des finances : la réforme de la taxe d'habitation sur trois ans, et sur le point de la communication : une refonte du site internet communal, en vue du rapprochement administratif avec la commune de Pratz au 01 janvier 2019.

Depuis ces dernières années, les dotations aux communes s'amenuisent, et la commune n'est pas en manque d'idées et de projets en tous genres : contraintes ou désirés. Malgré un contexte budgétaire difficile, la commission « finances » veille aux grains. Les débats arbitraires ne sont pas toujours faciles à trancher, mais la raison reste le leitmotiv de tous. La commune est à l'écoute et accompagne au mieux les diverses demandes des associations, dont le dynamisme contribue à rendre ses lettres de noblesses à Lavans-lés-Saint-Claude.

La taxe d'habitation :

Une réforme sur trois années : elle baissera de 30 % en 2018, puis de 65 % en 2019 et enfin sera complètement supprimée en 2020.


Cette réforme concerne la résidence principale et profite à tous ceux dont le montant du revenu fiscal de référence de l'année précédente est inférieur à 27.000 euros pour une personne célibataire (quotient familial : 1 part), 43.000 euros pour un couple sans enfant (2 parts), 55.000 euros 3 parts et 67.000 euros pour 4 parts. Un couple avec un enfant représente 2,5 parts...

Selon la loi de finances pour 2018 du 30 décembre dernier, un dégrèvement bénéficie aussi à ceux dont le revenu fiscal de référence est légèrement supérieur aux plafonds fixés, en fonction du quotient familial. En attendant fin 2020, l'Etat va compenser le manque à gagner de notre commune. Et après 2020 ? Des pistes sont en cours d'étude, affaire à suivre...

Thierry Vidaillet

Directeur de publication : Philippe PASSOT

Responsable rédaction : Thierry VIDAILLET

Conception - réalisation : 

Nadine OLIVIER,

Conseil en communication et graphisme

06 88 24 50 04 / contact@numero119.fr

www.numero119.fr

Impression : ABM Graphic - LONS LE SAUNIER

Imprimé sur papier certifié PEFC.

Tirages : 1 000 exemplaires - Dépôt légal Mai 2018

Chers administrés,

Cette année 2018 verra le statut « bourg-centre » de Lavans renforcé. Le 1^{er} janvier 2019, notre commune nouvelle regroupant PRATZ avec LAVANS et PONTHOUX sera effective.

Depuis le 7 décembre 2017, les élus des communes se réunissent régulièrement pour définir ensemble les orientations de la nouvelle commune, au poids économique non négligeable, et qui comptera près de 2 700 habitants, qui en fera la quatrième du Haut-Jura en nombre d'habitants.

Les questions de développement économique comme agricole, d'équipements, de valorisation de notre cadre de vie, de services à notre population, et de fiscalité, sont notamment à l'ordre du jour de nos rencontres, pour écrire ensemble la charte de la commune nouvelle. Cette charte est à la fois le pacte fondateur de la nouvelle collectivité, et sa feuille de route.

Le recrutement de l'équipe de maîtrise d'œuvre, qui nous accompagnera pour la réhabilitation des espaces et bâtiments publics de notre centre, est en cours. Après une première réunion publique, le comité de pilotage, réunissant des habitants, des représentants d'associations, et des élus, a commencé à travailler avec nos partenaires de l'AUDAB, du CAUE, et de la DIALTER.

Rarement une collectivité s'engage dans une démarche participative avec une telle volonté. A l'issue de ces réflexions, le Conseil Municipal sera en mesure de choisir l'un des scénarii d'aménagement, permettant à notre commune de se doter d'un vrai centre plus attractif, convivial, et sécurisé.

L'Education Nationale ayant décidé de fermer l'école de PRATZ, et de regrouper l'ensemble des classes sur le site de LAVANS, il nous faut anticiper, et travailler sur le programme de restructuration.

Celui-ci permettra aux élus municipaux de se prononcer sur la nature des travaux à mettre en œuvre : réhabilitation des bâtiments existants et nature des travaux à entreprendre, ou démolition-reconstruction d'un ou plusieurs bâtiments. Le montant des coûts de travaux, au regard des enjeux de sécurité, d'accessibilité, de fonctionnalité, et d'économie d'énergie, constituera l'équation sur laquelle les élus des deux communes devront se prononcer.

Le regroupement avec PRATZ a relancé la réflexion, mais le projet de construction d'un centre technique est nécessaire. Les conditions de travail de nos agents ne sont pas dignes d'une commune de notre taille. L'exiguïté des locaux et la dispersion des lieux de stockage sont autant de risques d'accidents que de perte de temps et d'efficacité. Le pré-programme établi, il reste maintenant au Conseil Municipal à choisir le lieu d'implantation.

Après l'examen de plusieurs sites, la commission urbanisme fait porter sa préférence sur celui de « Vers Fond » (face au collège), à côté du futur centre de secours du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), dont la construction a été confirmée par le Président du Conseil Départemental, en janvier de cette année 2018, lors de ses vœux aux élus du Canton.

Les réalisations 2018 consistent principalement en la poursuite du chantier du Caton, mise en séparatif de tout le réseau d'assainissement de l'impasse du Nan et Rue du Caton, recalibrage de la voie de circulation, création de trottoirs des deux côtés, création d'un plateau ralentisseur, et mise en place de feux tricolores. Un travail important sur notre petit patrimoine (oratoire de Saint-Jean, rue du Bourg-dessus, mur de la fontaine du Nœud, fontaines et puits de la combe de Laugeonnet, et de Ponthoux, restauration du calvaire de la Fontanette...) est entrepris. Nous avons un devoir de maintien et de transmission de ce patrimoine local. A noter que



la réhabilitation des points d'eau de Laugeonnet s'inscrit dans la perspective de la réinstallation d'un exploitant sur ce site jouxtant celui des Louvières sur le territoire de Pratz. Les travaux de rénovation de la salle des fêtes se poursuivent (installation électrique, vitrification du plancher, remplacement des volets ...). Pour ne citer que les investissements les plus importants.

Encore une année riche en travaux, dans la continuité d'une dynamique, et préparatoire à d'autres développements !

Philippe PASSOT



Superficie : 1 164 ha

Altitude moyenne : 560 m
«Port Sachet» 356 m
Forêt de l'Annuelle 896 m

Habitants : 2 075
Les «Lavanciens»

Mairie
1 place Gilbert Cottet-Emard
BP 5
39170 LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE

Tél. 03 84 42 11 99
Fax. 03 84 42 22 97

mairie@lavans-les-saint-claude.fr
www.lavans-les-saint-claude.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 9h00
à 12h00 et de 15h00 à 17h00

Maire : Philippe PASSOT
(rendez-vous les lundi et jeudi)

Directeur Général des Services:
Vivian CAVALIERE

Comptabilité – Personnel -
Accueil : Dominique CHAPEZ

Accueil – Service population :
Florence BUFFAUT

Services Techniques :
Didier BAROUDEL

Service technique

Didier BAROUDEL
Responsable service technique.

Bruno DRONIER
Agent du service technique.

Jérôme PETITJEAN
Agent du service technique.

Pierre-Luc PIRAT
Agent du service technique.

Roseline MILLET
Agent d'entretien école, salle des fêtes et mairie.

Service administratif

Vivian CAVALIERE - DGS

Florence BUFFAUT - Rédacteur.

Dominique CHAPEZ - Rédacteur.

Sandra SAILLARD

Équipements (salles - terrains)

• Salle des fêtes :

Le paiement de la location est exigé :
- Pour **les associations** qui organisent des manifestations avec entrées payantes ou recettes annexes, pour les manifestations ayant un caractère culturel, sportif ou d'animation locale :

Associations de Lavans

1 ^{ère} séance :	160 €
Séances suivantes :	80 €
Associations extra communales	
1 ^{ère} séance :	200 €
Séances suivantes :	100 €

- Pour **les particuliers** utilisant la petite et/ou la grande salle :

Résidants sur Lavans	320 €
Hors de la Commune	440 €

- Pour les **autres** cas suivants :

Vente au déballage	500 €
--------------------	--------------

Réunion de syndic de copropriétaires
27 € / heure.
Manifestation à caractère familial / petite salle (hors week-end) : 27 € / heure.

FIXE pour tous les cas précités :

- la location de la vaisselle	2€/pers.
- la location des praticables	150 €
- une caution générale	500 €

ATTENTION :

en cas de dégradation du bâtiment ou de gros matériel, en cas de locaux rendus non nettoyés ou mal nettoyés, le loueur se verra facturer les travaux de réparations,

les heures de travail de l'agent de service, ou de la société de nettoyage.

Réservation auprès de la mairie
03 84 42 11 99
ou de Michel VIARD au
03 84 42 82 13 ou 06 78 45 64 63

• Salle paroissiale :

réservation auprès de M. Jean DUTEL
03 84 42 18 42

• Gymnase intercommunal :

03 84 45 89 00
(Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

• Tennis intercommunaux :

03 84 45 89 00

• Parcours de santé « Les Vertières » :

sur 2 km, en 21 ateliers, c'est un lieu de promenade, de détente, de rencontre et d'entraînement, à proximité immédiate du bourg.

Agence postale communale

Sandra SAILLARD

Crèche municipale (La Rainette)

Anna-Gaëlle MESSIN
E.J.E. Directrice.

Pascal MATHIEUX
E.J.E. Adjoint de direction.

Elodie BERTHET-FAIVRE
Auxiliaire de puériculture.

Dorothee ORTAERI
Auxiliaire de puériculture.

Mathilde RICHARD
Auxiliaire de puériculture.

Patricia JULLIARD
Agent d'entretien crèche.

École maternelle

Nadia MOUCHANAT
Agent polyvalent.

Florence BALIVET
Agent polyvalent.

Sylvie BRAUD
Agent polyvalent.

Les élus

• **Philippe PASSOT**
Maire

• **Nicole PEDROLETTI**
Maire déléguée

Et par ordre alphabétique :

• **Mélanie BOUVERET**
Conseillère

• **Emilia BRULE**
Conseillère

• **Roxane CHAPLET**
Conseillère

• **Cécile CHIQUET**
Conseillère

• **Claude COTTET**
1^{er} adjoint
Affaires sociales,
relations avec les associations
culturelles et sportives.

• **Rachel DA-SILVA TEIXEIRA**
Conseillère

• **Isabelle DUNOD**
5^{ème} adjoint
Urbanisme
et gestion des espaces.

• **Marie-Françoise FAVRE**
Conseillère

• **Laurent HUGUES DIT CILES**
Conseiller

• **Alain JEANNIER**
Conseiller

• **Jacques LANCON**
Conseiller

• **Sylvette LORGE**
Conseillère

• **Jean-Pierre MANZONI**
4^{ème} adjoint
Travaux sur voirie et réseaux
divers, espaces et équipements
publics, gestion des services
techniques.

• **Jean-François MINY**
Conseiller

• **Bruno PERRIER**
Conseiller

• **Alain PREVITALE**
Conseiller

• **Antoine PULICE**
Conseiller

• **Geneviève ROZIER**
3^{ème} adjoint
Affaires scolaires et périscolaires,
organisation des fêtes
et cérémonies.

• **Patricia VILLE**
Conseillère

• **Guillaume SAILLARD**
Conseiller

• **Michel VIARD**
Conseiller

• **Thierry VIDAILLET**
2^{ème} adjoint
Finances, communication
et gestion du personnel
(hors services techniques).



Remise de médailles

En fin d'année 2017, Florence BUFFAUT et Didier BAROUDEL ont reçu la médaille d'honneur communale, en présence de Madame Laure LEBON (sous-préfète).

Florence BUFFAUT (20 ans) :

Florence a intégré le secrétariat de la mairie le 18 janvier 1993 comme adjoint administratif.

Elle a ensuite gravi les échelons jusqu'au grade de rédacteur principal 1ère classe en juillet 2015. Florence assure l'accueil avec tact et sourire, et des responsabilités

aussi diverses qu'ardues au regard du développement de la commune. Elle gère l'état civil et la préparation des scrutins avec une implication sans faille.

Didier BAROUDEL (30 ans) :

Didier est entré au Sivom du Plateau du Lizon comme conducteur stagiaire le 1^{er} juin 1984. Il a progressé dans cette même collectivité devenue Communauté de Communes du Plateau du Lizon, avant de rejoindre notre mairie de Lavans le 1^{er} septembre 2007. Son investissement dans la fonction est très important en tant que responsable des services techniques.



Départ en retraite

Claude COLOMB :

Claude a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} octobre 2017. Recruté au service technique en janvier 1998 comme conducteur spécialisé, il a progressé jusqu'au grade d'adjoint technique principal 1ère classe. Outre l'accomplissement des nombreuses tâches comprenant notamment l'entretien de l'ancien terrain de foot et la gestion de la station d'épuration, Claude a excellé dans les réhabilitations des bâtiments.



Rendez-vous au marché alimentaire

Tous les mercredis matins de 7h30 à 12h30 sur la place de la mairie.

L'Escargotière (occasionnel)

Fromager : Fromage de chèvre Barbiche et Pampille

Fleuriste : F. JAILLET (occasionnel)

Fromager : P. CLERC
Fromagerie Valous'ain (régulier)

Fruits et légumes : H. HIDA (régulier)

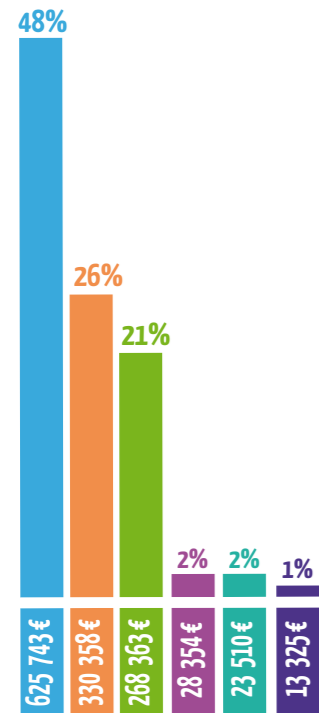
Rempailleur : C. CASSAGRANDE (occasionnel)



Le Conseil Municipal a approuvé, le 1^{er} mars 2018, le bilan des dépenses réalisées et des recettes encaissées sur le budget principal au cours de l'année 2017 :

	DÉPENSES	RECETTES	BILAN
SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 289 653,66 €	1 889 331,56 €	+ 599 677,90 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	1 298 244,08 €	846 052,27 €	- 452 191,81 €

RÉSULTAT GLOBAL DE CLÔTURE = + 147 486,09 €



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 289 653 €

- Charges de personnel** (18 agents des services administratif, technique et petite enfance).
- Charges à caractère général** (combustibles, électricité, fournitures d'entretien, petit équipement, assurances, téléphonie, publications, cérémonies, taxes foncières).
- Subventions aux associations et au CCAS, contributions aux Parc Naturel Régional et à la Communauté de Communes, indemnités des élus.**
- Opérations d'ordre diverses.**
- Remboursement des intérêts des emprunts.**
- Fond de péréquation national entre collectivités** (part contributeur).

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 997 206 €

Remboursement emprunt et Crédits de reports

Remboursement du capital des emprunts : 75 870 €
Crédits de reports : 34 990 €



Travaux

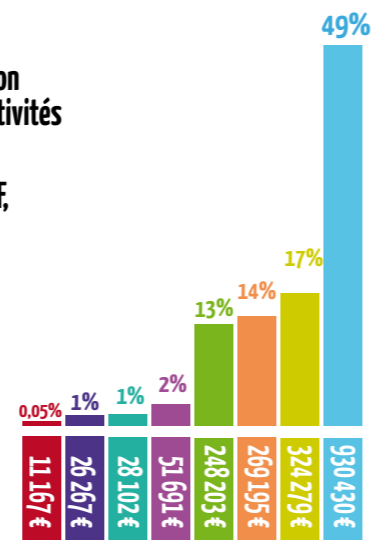
Travaux d'aménagement des forêts : 16 072 €
Travaux sur voirie et réseau électrique : 94 480 €
Travaux et études au centre bourg, panneau électronique : 187 162 €
Travaux cabinet médical : 1 005 €
Travaux agence postale communale : 35 345 €
Divers : 17 751 €

Matériels et équipements

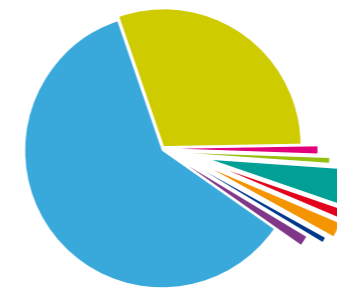
Équipement et matériel Maison de l'enfance : 8 778 €
Acquisition du parc urbain du Crêt du Bief : 339 838 €
Équipement, matériel, étude chaufferie bois : 16 280 €
Équipement et matériel école élémentaire : 28 266 €
Équipement et matériel école maternelle : 8 030 €
Aménagements divers Ponthoux : 14 240 €
Aménagements divers cimetière : 1 559 €
Matériels et fournitures divers : 12 212 €
Équipement et matériel mairie : 15 534 €
Acquisition de matériels divers : 22 195 €
Aménagements divers Lizon : 62 088 €
Équipement et matériel salle des fêtes : 2 814 €
Équipement et matériel immeuble du Nœud : 2 697 €

RECETTE DE FONCTIONNEMENT : 1 889 331 €

- Taxes d'habitation et foncières, versement des attributions de compensation de la Communauté de Communes, fond de péréquation national entre collectivités** (part bénéficiaire)
- Vente des coupes de bois, concessions du cimetière, participations de la CAF, facturation crèche, redevance d'occupation du domaine public**
- Dotations et compensation diverses de l'État**
- Loyers perçus sur les logements et la salle des fêtes**
- Remboursement des arrêts maladie**
- Travaux réalisés par les agents techniques**
- Produits exceptionnels et financiers**
- Report de l'année 2016**



RECETTES D'INVESTISSEMENT : 997 206 €



- Emprunt : 300 000 €**
- Vente de terrains : 6 160 €**
- Taxe d'aménagement : 6 517 €**
- Récupération de la TVA 2016 : 42 136 €**
- Amortissement des immobilisations : 9 571 €**
- Facturation au budget assainissement : 18 780 €**
- Vente du préfabriqué de Lizon : 5 000 €**
- Subvention Département du Jura abri bus Lizon : 9 364 €**
- Report de l'exédent de fonctionnement : 599 678 €**

L'adressage

L'adressage est une opération qui permet de localiser correctement sur le terrain une parcelle ou une habitation, c'est-à-dire de définir son adresse à partir d'un système de cartes et de panneaux mentionnant la numérotation ou la dénomination des rues et des constructions (habitations, commerces, services...).

Plusieurs objectifs et des enjeux importants :

1. Pour les populations, une lecture de la ville plus évidente

- Améliorer le repérage et l'orientation
- Faciliter les interventions d'urgence (ambulances, pompiers)
- Localiser les services urbains

2. Pour les collectivités locales

- Amélioration des ressources et de la gestion urbaine.

3. Pour le secteur privé

- Meilleure gestion des réseaux pour les concessionnaires.

4. Pour faciliter la distribution des secours et des services

- Nécessité de dénommer et numéroté toutes les voies.

Une voie est un élément continu du réseau de la circulation à usage collectif présentant une origine et une extrémité et limité par deux bords.

Exemple : rue, route, chemin, avenue, boulevard, impasse, voie piétonne.

Principes d'attribution des noms de voie :

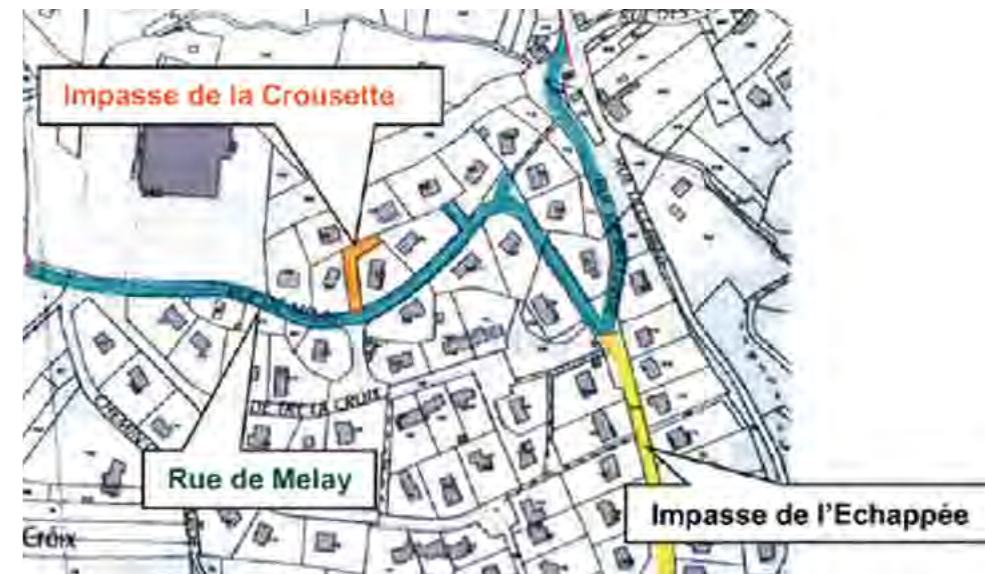
- **Allée** : passage étroit, passage entre deux murs, chemin bordé d'arbres
- **Avenue** : Grande voie urbaine
- **Boulevard** : voie de communication plus large qu'une rue ou qu'une avenue qui traverse la ville
- **Chemin** : voie de terre, terrain préparé pour aller d'un lieu à un autre
- **Cours** : Promenade publique (avenue) plantée d'arbres
- **Impasse** : Voie à une seule entrée
- **Passage** : Galerie couverte et réservée aux piétons, qui sert au dégagement des rues voisines
- **Périphérique** : Qui suit le pourtour d'une ville
- **Place** : Espace découvert auquel abouti plusieurs rues
- **Quai** : Voie publique entre l'eau et les maisons
- **Rocade** : Voie destinée à détourner la circulation d'une région
- **Route** : Voie carrossable aménagée pour aller d'un lieu à un autre
- **Rue** : Voie de circulation aménagée dans une ville entre les habitations
- **Ruelle** : Petite rue étroite
- **Square** : Jardin public
- **Voie- Rue- Zone piétonne** : Voie réservée à la circulation des piétons.

Lavans poursuit la numérotation métrique et la dénomination des voies en respectant cette réglementation pour une meilleure lisibilité.

Les prochains changements de numérotation et de dénomination concernent les voies suivantes :

- **Rue de Melay** - changement des limites et création d'une impasse de la Croussette.
- **Rue de Bellevue** devient Impasse de l'Echappée.
- **Impasse du Nan** changement des limites.
- **Impasse du Nan** prolongée par la rue de la Cueille - départ carrefour du Caton jusqu'à la commune Coteau du Lizon, devient Route du Grandvaux.
- **Rue de la Cueille** Changement des limites.
- **Rue du Caton et Grande rue** deviennent Route du Haut-jura.
- **Chemin de la Fontanette** devient Rue de la Fontanette.
- **Les deux rues partant de la Grande Rue pour se terminer à la rue du Chêne** deviennent Ruelle de la Colombière et Ruelle du Tilleul

Les propriétaires seront avisés par courrier. Chaque résident devra initier les démarches de changement d'adresse en contactant les administrations et services publics et ses différents fournisseurs. Les services municipaux procèdent à la pose des plaques de numérotation. Nous vous remercions pour votre compréhension.



Pour plus de renseignements sur le nouvel adressage, adressez-vous au secrétariat de la mairie.



La participation citoyenne dans le réaménagement du centre-bourg

Après la construction des équipements structurants (maison de l'enfance, EHPAD, centre commercial, chaufferie bois énergie, quartier du crêt du Bief), il nous appartient maintenant de donner au centre historique le dynamisme et l'attractivité nécessaires. Le vaste chantier, prévu sur plusieurs années, portera à la fois sur les nombreux bâtiments dont la Commune est propriétaire, les espaces publics, et les rues. Il impliquera des changements, des démolitions et/ou des transformations conséquentes dans les bâtiments, dans leurs affectations, et dans les habitudes, des réaménagements d'espaces, et de nouvelles constructions.

Au regard de l'ambition du projet, les membres du Conseil Municipal ont estimé qu'en amont de la décision finale qui leur appartient exclusivement, ils avaient besoin, parallèlement aux études conduites par les professionnels de l'urbanisme, de l'avis des citoyens et des représentants d'associations. Ils ont confié à un spécialiste du dialogue territorial, le cabinet DIALTER, la mission de conduire la démarche participative, qui consiste notamment à animer toutes les réunions (réunions publiques ouvertes, et réunions du comité de pilotage), en veillant à libérer la parole, à encourager la libre expression, et à limiter l'ascendance et l'influence des élus.

En décembre 2017, chaque foyer de Lavans a été destinataire d'un document couleurs d'une dizaine de pages intitulé « diagnostic synthétique en vue de la requalification du centre-bourg », et contenant une invitation à la première réunion publique du 14 décembre à la salle des fêtes.

La population a été conviée par le biais de ce document, par avis dans la presse, sur le site internet de la mairie, et par message sur le panneau électronique. Une cinquantaine d'habitants se sont retrouvés dans un climat convivial autour de M. Olivier DRAUSSIN du C.A.U.E. du Jura (Conseil en Architecture, Urbanisme, et Environnement) et de Mme Blanca BENAVIDES, de l'AUDAB (Agence d'Urbanisme Besançon centre Franche-Comté). Ils ont été encouragés par M. Jean-Luc CAMPAGNE du cabinet DIALTER, à exprimer leurs ressentis sur le centre actuel, et à constituer un comité de pilotage.

La composition de ce comité de pilotage est la suivante :

- **5 habitants** : Jean-Michel HENRY (quartier de Fourger), Julien VANDELLE (rue du Chêne), Walter GIACHETTI (rue de Bellevue), Edith VIDAILLET (rue de Melay) et Daniel LOUVARD (rue du Moralet) ;

- **5 représentants des associations** : Patricia SARRON pour Anim'Lavans, Colette GIACHETTI pour la Chorale Arc en Ciel, Fatima CHARIT pour les Parents d'Élèves, Ginette PREVITALE pour le Club Toujours de Lavans et Laurence GRUET pour Les Fariboles),

- **1 représentant des commerçants** : Franck THAURIN, boulanger.

- **5 conseillers municipaux** Celui-ci s'est réuni une première fois le 5 février 2018, et sera convoqué le 28 juin, en présence de l'équipe de maîtrise d'œuvre, en charge de l'aménagement, qui sera tout juste recrutée.

Les compétences de cette équipe pluridisciplinaire (programmation architecturale et urbaine, urbanisme et design urbain, architecture et paysage, économie de la construction) lui permettront de présenter un pré-programme en vue de l'aménagement

des espaces et bâtiments publics du centre-bourg.

Ce pré-programme sera présenté lors d'une réunion publique, afin de recueillir plus largement les avis des habitants sur les orientations proposées.

L'équipe proposera ensuite plusieurs scénarios spatialisés pour l'aménagement des espaces et bâtiments publics, une analyse de la pertinence de chacun des scénarios vis-à-vis des attentes exprimées par les usagers et les différents acteurs, et une analyse de la faisabilité de chacun des scénarios du point de vue fonctionnel, opérationnel et économique. La présentation des scénarios comprendra également un phasage opérationnel, envisagera les partenariats nécessaires pour mener à bien les opérations, et présentera une estimation financière prévisionnelle. Les différents scénarios seront présentés lors d'une nouvelle réunion publique.

A l'issue, en fin d'année 2018, le Conseil Municipal devra choisir un des scénarios présentés et valider, sur la base de ces éléments, le programme du projet urbain à déployer par la suite.

Même si vous n'appartenez pas au comité de pilotage, vous aurez l'occasion de vous exprimer lors des réunions publiques auxquelles vous serez conviés. C'est en tout cas ce à quoi nous vous encourageons ! Ce beau projet est essentiel pour l'avenir de notre commune. Nous débordons d'enthousiasme pour le conduire, mais nous aurons besoin du vôtre pour sa mise en œuvre.



Les Fariboles se mettent à l'eau

Chaque année, le Parc du Haut-Jura propose aux écoles et structures d'accueil de loisirs de son territoire, un appel à projets pédagogiques qui permet aux enseignants et animateurs, de bénéficier de moyens financiers pour mener à bien un projet autour d'animations, de sorties...

Deux objectifs sous-tendent cette opération :

- sensibiliser les enfants et leur permettre d'approfondir une thématique importante pour le Haut-Jura,
- travailler sur plusieurs séances à une création concrète (exposition, film, jeu...).

Pour l'année scolaire 2017-2018, il était proposé de travailler autour du thème « Engagés pour l'eau ». L'accueil de loisirs de Lavans, Les Fariboles, a été lauréat avec un projet intitulé « Eaux'farib », piloté par Karim Benhalima. Son objectif : tracer le parcours de l'eau de la source au robinet, puis de la maison à la rivière. Cela a donné au centre des moyens pour financer cinq animations réalisées par le CPIE du Haut-Jura, en plus des moments dirigés par l'animateur lui-même, et pour acquérir du matériel pour mener à bien ce projet.

En bref, on peut souligner quelques-unes des activités menées par les enfants : réalisation d'expériences (les différents états de l'eau avec l'évaporation, etc.), construction d'une maquette (le circuit de l'eau de la source à la mer), jeux musicaux avec l'eau, sortie au lac de l'Abbaye, pour découvrir la station de pompage (l'eau que vous buvez tous les jours vient de là-bas !), visite de la station d'épuration de Lizon, sortie au lac de Cuttura pour y découvrir le Lizon par des activités ludiques autour de l'écoulement de la rivière (construction de petits objets flottants...), et la découverte des petites bêtes vivant dans l'eau.

L'ensemble du projet et les réalisations faites dans ce cadre seront présentées aux parents en fin d'année scolaire.

Contacts :
Karim, animateur aux Fariboles
et Alexina, chargée de mission éducation
au territoire au Parc du Haut-Jura.



Photos : Les Fariboles



Les étudiants de Montmorot aux petits soins de la Roche Lézan

Depuis cinq années, un partenariat technique et financier entre le Parc, la commune de Lavans et le lycée agricole de Montmorot permet à une trentaine d'étudiants de BTS GPN (Gestion et Protection de la Nature) de se former aux travaux en espaces naturels en effectuant un chantier de restauration de pelouses sèches et d'une station de gentiane croisettes.

Le site de la Roche Lézan est en effet tout à fait approprié pour ces travaux et offre un espace de formation exceptionnel aux étudiants.

Constitué d'un réseau de pelouses sèches d'intérêt européen sur environ 55 hectares du site Natura 2000 « Vallées et côtes de la Bienne, du Tacon et du Flumen ». La diversité biologique y est remarquable grâce à la mosaïque de milieux qui s'imbriquent avec des murets, des bosquets, des haies, des lisières forestières etc. De nombreuses espèces protégées et vulnérables y ont trouvé refuge : pie-grièche écorcheur,

petit oiseau aux allures de vengeur masqué, lézard vert, nombreuses orchidées, bacchante, papillon des lisières, gentiane croisette, plante hôte d'un papillon protégé : l'azuré de la croisette,...

Autrefois entretenu par le pâturage, ce site a été délaissé au début du XX^{ème} siècle et s'est très vite embroussaillé. En 2010, il a fait l'objet d'un projet de reconquête pastorale, avec un éleveur ovin et l'appui de la commune de Lavans-lès-Saint-Claude, très volontaire. Un contrat Natura 2000 (porté par la communauté de communes) monté et mis en œuvre par le Parc a permis de financer les actions nécessaires à la restauration du site : déboisement, débroussaillage localisé, pose de clôtures, aménagement de deux points d'eau.

Et c'est pour poursuivre la restauration du site que les étudiants ont commencé à mener dès 2013, en fin d'hiver, un chantier de débroussaillage doux, en particulier

sur l'emplacement des gentianes croisettes. Les premières années ont été consacrées à la remise en lumière de la station principale de gentiane et à la maîtrise des rejets d'arbres. Les travaux consistent désormais, et cela a été le cas en mars 2018, à connecter cette station au reste du site. Lorsque la saison de pâturage démarre, l'éleveur protège les gentianes par une clôture pour éviter qu'elles soient broutées par les brebis. A l'automne en revanche, les brebis ont accès à tout le site pour contrôler la repousse des rejets ligneux.

Les comptages en 2017 ont montré que la gentiane et son papillon se portent très bien ! Souhaitons-leur longue vie !

Plan Climat Air Energie Territorial, le territoire s'engage pour la transition énergétique !

La Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude a décidé de s'engager pleinement dans la transition énergétique afin de préserver le cadre de vie, la santé et le bien-être de sa population face aux bouleversements du changement climatique.

Les experts sont formels, le changement climatique est une réalité dont les premières conséquences deviennent de plus en plus visibles au cours du temps, y compris sur notre territoire. Pour limiter l'intensité des dégâts à venir, des engagements ont été pris au niveau international et national pour limiter les émissions de gaz à effet de serre issues des activités humaines (transports, habitat, industrie, agriculture...).

En matière de changement climatique, il est devenu nécessaire de « penser global et agir local » : les territoires doivent donc mettre en place des stratégies à leur échelle pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et leurs consommations énergétiques, développer les énergies renouvelables et anticiper autant que possible les conséquences du changement climatique déjà amorcé.

C'est pour cela que la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude s'engage aujourd'hui dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) qui doit permettre de fixer des objectifs concrets sur notre territoire pour les années à venir, avec comme point de mire l'objectif de devenir un « Territoire à Energie Positive » (c'est-à-dire un territoire qui produit autant d'énergie renouvelable que ce qu'il consomme) à l'horizon 2050.

L'élaboration de ce document comprend plusieurs grandes étapes. La phase de diagnostic est actuellement en cours et doit aboutir à une meilleure compréhension des usages actuels de l'énergie sur le territoire et des principales causes d'émissions de gaz à effet de serre. Il est également nécessaire d'étudier les évolutions climatiques passées et à venir afin d'anticiper les conséquences du changement climatique sur les ressources, les infrastructures et les activités économiques de notre territoire ainsi que sur la santé et le bien-être des habitants.

Ce diagnostic global doit permettre d'identifier les principaux enjeux sur le territoire et de parvenir à définir une stratégie et un plan d'actions visant à :

- Réduire la responsabilité du territoire dans le changement climatique en diminuant fortement les émissions de gaz à effet de serre,

- Utiliser à bon escient les ressources naturelles du territoire,

- Préserver la qualité de vie des habitants, leur bien-être et leur santé face aux évolutions attendues du climat,

- Favoriser le développement des énergies renouvelables locales pour garantir l'indépendance énergétique du territoire et réduire la facture liée à l'utilisation d'énergies fossiles (pétrole, gaz, etc...),

- Encourager le développement d'activités économiques durables et créer de nouveaux emplois (rénovation énergétique, énergies renouvelables, etc...),

Une phase de concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire sera mise en place afin de recueillir des propositions d'actions.



Haut-Jura Rando

Une application mobile et un site pour promouvoir la randonnée

Il y a un peu plus d'un an, le Parc décidait de développer sur son territoire Géotrek, une application numérique pour aider les communautés de communes à gérer les sentiers de randonnée et une plateforme internet de valorisation de ces sentiers auprès du grand public.

Cet été, le site Internet (randonature.parc-haut-jura.fr) s'enrichit de nouveaux circuits et une application mobile gratuite (Haut-Jura Rando) vient compléter l'offre.

Le circuit de la Roche Lézan est l'un des itinéraires mis en valeur ; il offre de partir à la découverte de neuf points d'intérêt parmi lesquels le Léopard vert, la gestion par les moutons, l'ophrys mouche et son art de l'imitation (voir extrait ci-dessous), le point de vue sur la vallée de la Bienne... La proximité avec la roche et l'ambiance méditerranéenne des pelouses sèches font le charme de cette randonnée.

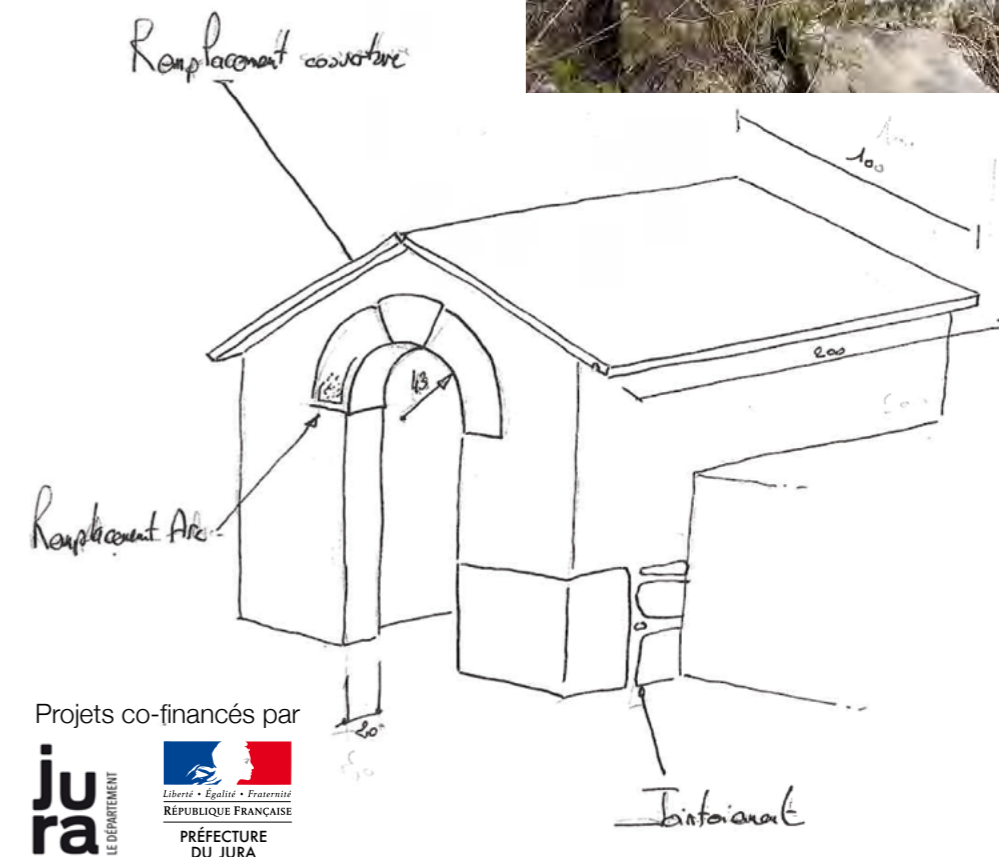
Préserver et valoriser notre patrimoine historique

La Commune a programmé entre mi-mai et fin juillet de cette année des travaux de rénovation d'une partie du petit patrimoine rural dégradé par le temps (abreuvoirs, lavoir, oratoire,...).

Ces éléments remarquables caractérisent nos paysages urbain et agricole et sont un marqueur de notre identité locale. Ils sont les témoins du mode de vie et des activités des habitants du XIX^{ème} siècle et de la 1^{ère} moitié du XX^{ème} siècle.

Les travaux concernent la restauration de la citerne, de la source et des abreuvoirs de la « Combe de Laugeonnet », dans la perspective d'implanter à moyen terme une activité pastorale, la réparation de l'oratoire situé au quartier du Bourg-Dessus, la rénovation d'un puits présent sur Ponthoux, et la réparation du mur du lavoir du Nœud.

Le montant total des travaux s'élève à 34 180 € H.T. Cette opération bénéficie des soutiens financiers de l'Etat - 20 % au titre Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) - et du Département du Jura - 20 % au titre de l'Engagement pour les Solidarités Territoriales Jurassiennes).



Projets co-financés par

Jura LE DÉPARTEMENT

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DU JURA

Anim'Lavans

Programme festif 2018



23 Juin

Fête communale avec podium et « Le Collectif Métissé » suivi de la DJ Angie COCCS pour assurer la fin de soirée. En première partie, un jeune talent proposé par la radio Fréquence Plus qui est partenaire de l'événement.

24 Juin

Jungle trail
Nouveau parcours 4 km et un dénivelé positif de 135 m. De nouveaux obstacles pour de grosses sensations... et surtout la piscine à l'arrivée.

13 Juillet

Bal et feu d'artifice.

23 Septembre

Marché bio et marché du bien-être, une petite nouveauté vient se greffer au marché bio, l'idée de développer le côté bien-être avec des produits naturels et des prestations nouvelles.

En Juin et Juillet

Ecran géant pour **la coupe du monde de foot**, suivant les résultats de l'équipe de France. Voir affichage sur l'écran électronique de la mairie (proche de l'agence postale communale).
Premier match
Samedi 16 Juin 12h : France – Australie.
Petite finale - Samedi 14 Juillet 16h.
Finale - Dimanche 15 Juillet 17h

Les Zestives

c'est reparti !

Chacun se souvient ou aura entendu parler des Zestives, le festival des arts de la rue qui s'est tenu une première fois à Lavans en juillet 2017.

Les Chercheurs d'Air semblent avoir trouvé un village partenaire pour une 2^{ème} édition en 2019. Ils proposent en cette année de transition un programme de réjouissances étalées dans le temps et sur le territoire.

En préparation

La suite du programme n'est pas encore totalement placée dans les agendas. Une première action vient d'avoir lieu avec une résidence de la Compagnie Our, composée de 2 artistes de cirque issus de la dernière promotion de l'Académie Fratellini. Abby et Luca ont profité du soleil revenu sur les prairies du plateau pour avancer dans la réalisation de leur spectacle « Compost ». Une présentation de ce travail a été donnée vendredi 21 avril en présence de nombreux élus du secteur, l'occasion de lancer officiellement « les Semis ».

La programmation

La suite du programme consiste en 2 stages « arts de la rue » et « cirque » qui se tiendront du **23 au 27 juillet**.

Destiné aux personnes curieuses de s'initier ou se perfectionner le stage « arts de la rue », dont la première édition avait eu lieu en amont des Zestives 2017 reprendra la formule lancée par les Chercheurs d'Air : découverte et pratique du jeu d'acteur et des particularités de l'espace public, avec une présentation le vendredi. Cette proposition s'adresse à toute personne curieuse et motivée, même sans pratique préalable, et âgée au minimum de 16 ans ; on sera en action **du lundi au vendredi de 9h30 à 16h et de 14h30 à 17h**.

Nous retrouverons également Abby et Luca pour une proposition « cirque » basée sur la technique des portés ; ce stage s'adresse de préférence à des binômes « porteur/voltigeur, cela peut aussi être un duo parent/enfant ! Pas d'expérience préalable demandée, mais une motivation pour un travail physique très spectaculaire ! Les amateurs d'acro-gym ou plus simplement de cirque seront comblés. Ce sera chaque jour **de 9h30 à 12h, limite d'âge 7 ans**.

Renseignements et inscriptions au **03 84 42 34 07** (répondeur en cas d'absence) ou à **ciechercheursdair@free.fr**, ou **facebook chercheurs d'air**.

Les Semis se poursuivront avec dès cet été des ballades poétiques

- Promenades à la découverte de paysages et sites du haut-Jura agrémentées d'impromptus artistiques présentés en pleine nature.
- On y retrouvera notamment la Cie Our qui devrait donner son spectacle « Compost » après qu'il ait été créé à Paris et joué notamment à Chalon dans la Rue. D'autres équipes artistiques sont en lice pour étoffer le programme de ces ballades.

Enfin au cœur de l'automne et cet hiver nous espérons renouer avec le principe des veillées, occasion de rendez-vous en soirée chez l'habitant, émaillées de récits, musiques, travaux manuels et dégustations en petit comité...

Pour tous renseignements

Le programme des « Semis » est consultable au jour le jour sur le site **ciechercheursdair.fr** et sur facebook **chercheurs d'air**.

Les personnes intéressées par le stage, pour accueillir une veillée ou pour participer à nos côtés à l'organisation de ces festivités pourront aussi nous trouver au 3 rue François Bourdeaux (il est prudent d'appeler pour convenir d'un rendez-vous).



Les écoliers font le cirque à Lavans !

Les 96 élèves de 4 classes de l'école élémentaire (du CP au CM1) ont participé à des ateliers d'initiation aux arts du cirque du 30 avril au 7 mai. Ces ateliers se sont déroulés sous un vrai chapiteau installé par l'association Exca de Dijon à proximité du groupe scolaire, sur le site du « Crêt du Bief ».

Pendant une semaine

Les enfants ont découvert l'acrobatie (trampoline, acrobaties au sol, corde à sauter), les équilibres sur objets (boule, échasses, monocycle), et la jonglerie (foulards, assiettes chinoises), le tout avec une mise en piste des numéros.

En scène !

Le spectacle de fin de stage des élèves a eu lieu le 7 mai après-midi en présence d'un public nombreux constitué des familles. La mairie a soutenu cette action par le versement d'une aide financière de 500 € et la prise en charge des raccordements aux réseaux électrique et eau potable.



Génération Country 39

Génération Country 39 a vu le jour en 2005, à l'initiative de quelques membres d'un club de gymnastique basé à St Lupicin, qui appréciaient l'apprentissage de petites danses country lors des séances de gym. Au départ, une seule animatrice pour un cours hebdomadaire les danseurs évoluaient quasiment uniquement sur de la musique country.

À la suite de plusieurs présidents, Denis Girardin a pris la tête de l'association en 2010, date à laquelle le siège a été transféré sur Lavans les St Claude. Le club a alors été dynamisé avec l'intégration de danses sur d'autres styles de musique. Depuis, l'association est en constante évolution : nombre d'adhérents en augmentation régulière, plusieurs animatrices en charge de différents niveaux de cours, séances réparties sur trois sites...

Les adhérents peuvent en effet danser à Lavans les St Claude, Moirans en Montagne ou encore au Lac des Rouges Truites. Les cours sont répartis sur quatre jours, du lundi au jeudi. Le club propose des séances de danse country sur tout style de musique, country, celtique, moderne,... Quel que soit son niveau de danse, de débutant ou confirmé, chacun a sa place au sein du club, l'apprentissage des pas et de la technique permet à chaque danseur de progresser à son rythme. On peut venir seul ou en couple, les cours sont accessibles aux

adultes et aux enfants à partir de 8 ans. Convivialité, joie et bonne humeur, c'est tout cela l'ambiance des cours ! Des soirées intergroupes ont lieu chaque trimestre, des sorties collectives sont réalisées, la prochaine est prévue sur un week-end début juillet pour le festival country de Samoëns.

L'association anime également des soirées, fêtes en tout genre, privées ou non... petits shows, démonstrations et initiations sont proposées, ambiance garantie !... En moyenne 20 à 30 démos sont réalisées chaque saison. Le groupe démo est déjà intervenu dans le village à plusieurs reprises : fête des écoles, Les Fariboles, fête du village, Cantou du Lizon, les Zestives, Téléthon, Forum des Associations,... et dernièrement pour le repas des aînés. Il se produit également régulièrement aux alentours et s'est même déplacé jusqu'en Suisse et en Allemagne !... Il sait se rendre disponible pour différentes associations, comme par exemple «Dans les pas d'Elia», «Un Souffle pour Nina», l'APEI,... et a aussi dansé l'an dernier lors d'une manifestation pour la sauvegarde de l'Hôpital de St Claude. L'association a également participé à deux émissions de télévision :
- Reportage diffusé sur France 3 suite à un tournage réalisé au sein de l'association
- Emission «Bienvenue chez nous» diffusée sur TF1 l'année dernière, le tournage a été réalisé au ranch de Bois de Gand.

Un loto a lieu chaque année au mois de janvier, il remporte à chaque fois un gros succès, d'où son déplacement à la salle des fêtes de St Lupicin pour plus d'espace. Les bénéfices réalisés sont

utilisés pour : Frais de fonctionnement du club, location d'une salle d'entraînement, frais de déplacement et formations animatrices, achat de musiques, tenues pour spectacles.

Projet

Après son implantation sur Maisod puis sur Moirans en Montagne et la reprise du club du Lac des Rouges Truites, l'association a pour objectif de se développer sur St Claude dès la saison prochaine.

Le bureau actuel

(prochaine AG le 30 juin) :

Denis Girardin : président
Mélanie Bouveret : vice-présidente
Sandrine Berrez : trésorière
Sylvie Guillaume : vice-trésorière
Danièle Roux : secrétaire

Les animatrices :

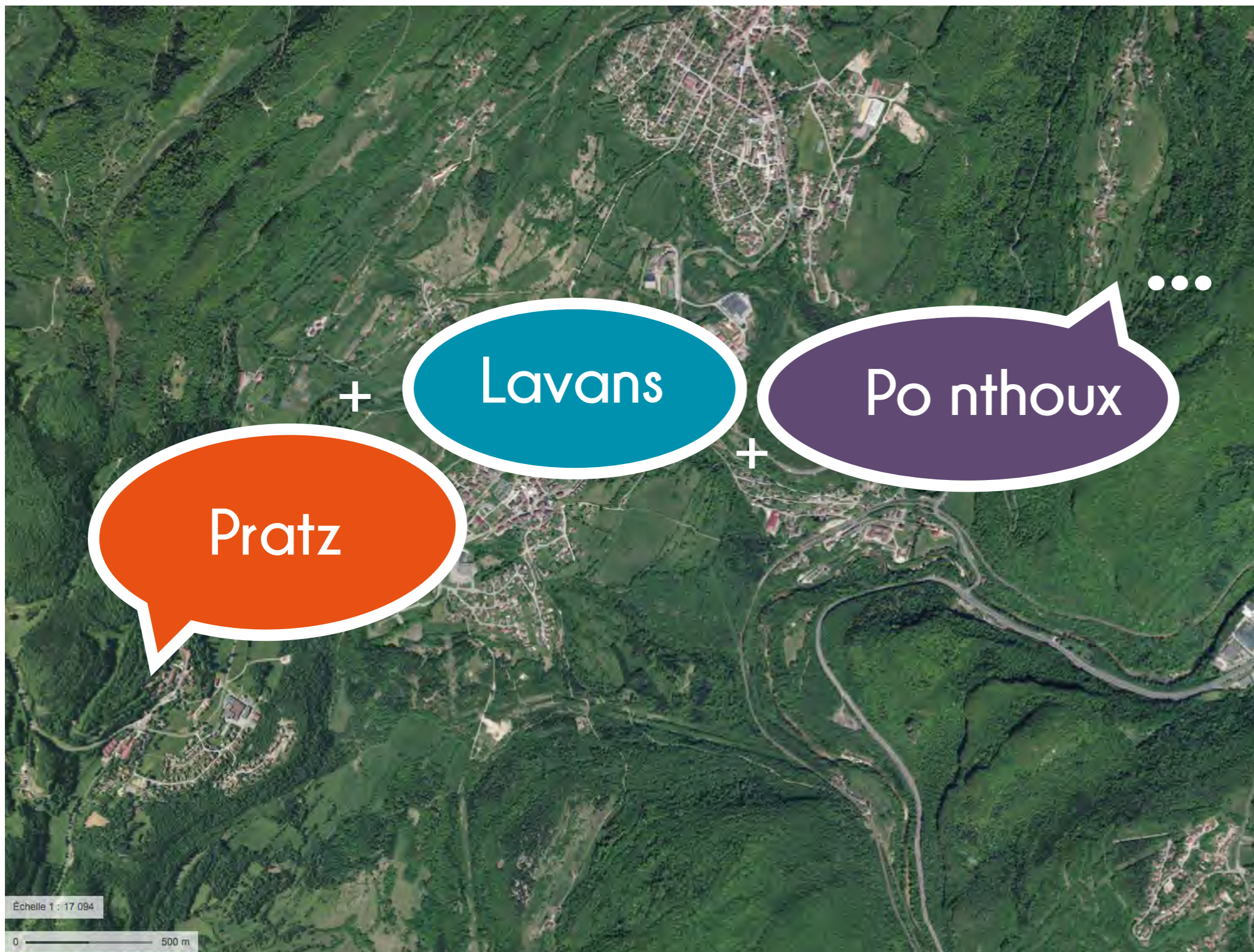
Marie Thé, Véronique, Lily et Danielle, les dynamiques animatrices de l'association sont toutes bénévoles. Elles travaillent en collaboration et ont chacune en charge un ou plusieurs cours. Marie Thé et Véronique sont titulaires du diplôme américain NTA DF1.

Contact :
generationcountry39@gmail.com

Site internet :
generationcountry39.com

Commune nouvelle avec Pratz

"L'esprit qui anime les élus : se regrouper pour être plus forts"



En novembre 2017, les conseils municipaux de Pratz et de Lavans-lès-Saint-Claude ont confirmé officiellement - à l'unanimité - leur volonté de former une commune nouvelle au 1er janvier 2019. A travers cette décision, les élus ont affirmé leur engagement pour développer les services à la population, mutualiser les moyens humains et matériels des collectivités regroupées, peser auprès des acteurs institutionnels tels que le Département et la Région et maintenir les dotations de fonctionnement versées par l'Etat.

Afin de débattre des enjeux et de l'impact de cette fusion, des groupes de travail thématiques ont été constitués dans les domaines suivants :

- Personnel (état des lieux et perspectives d'évolution des services administratif, technique et enfance).
- Patrimoine (état des lieux et possibilités d'évolution des bâtiments, réserves foncières, voiries, et forêts publiques)
- Finances (taxes locales, endettement, capacité d'investissement, budgets)
- Domaine scolaire, péri-scolaire et extra-scolaire
- Développement économique, tourisme, urbanisme et agriculture
- CCAS et actions sociales
- Fêtes et cérémonies, vie associative et communication

La charte de la commune nouvelle, en cours de rédaction, servira de feuille de route pour les années à venir. Elle formalise notamment le projet de territoire de la future collectivité :

- Les enjeux : la fermeture de l'école de Pratz, la commercialisation de la ZAE du Curtillet-Planchamp (compétence de la Communauté de Communes), le développement d'une filière agricole locale (exploitations et commerces bio...), le renforcement des services de proximité, une politique d'urbanisme audacieuse, ...

- Les objectifs : permettre l'émergence d'une nouvelle collectivité rurale plus dynamique et attractive, assurer une meilleure représentation de notre territoire et de ses habitants, maintenir un service public de proximité pour les usagers.

- Les actions prioritaires : mutualiser les moyens humains, matériels et financiers pour assurer des services de proximité, promouvoir et valoriser les zones d'activité économique, accroître l'offre touristique (chapelle de Saint-Romain, éco-camping et site d'escalade de Ponthoux), renforcer les activités commerciales dans le centre-bourg, créer un pôle scolaire unique et un site culturel d'envergure, développer les énergies renouvelables et promouvoir un urbanisme durable, préserver le patrimoine bâti historique et encourager une architecture contemporaine de qualité, promouvoir la participation citoyenne et soutenir la vie associative.

Sur le plan juridique, après le 1er janvier 2019, les communes historiques conserveront leurs noms et leurs limites, mais ne seront plus des collectivités territoriales. Les trois communes déléguées disposeront chacune d'un maire délégué, qui sera automatiquement adjoint au maire de la commune nouvelle. La mairie de Pratz deviendra mairie annexe pour l'établissement des actes d'état civil et conservera un bureau de vote spécifique. Les maires délégués rendront un avis sur les permis de construire et les déclarations de travaux, sur les permissions de voirie, et sur les acquisitions et ventes de biens qui concerneront le territoire de leurs communes déléguées respectives.

Le conseil municipal de la commune nouvelle sera formé jusqu'aux élections municipales de 2020 par l'ensemble des conseillers municipaux des anciennes communes, soit 40 membres en exercice. Au-delà de ces élections, l'assemblée ne comptera plus que 27 conseillers municipaux.

Le ski club de Lizon

Créé en 1971, le Ski Club du Lizon est fort d'environ quatre cents adhérents et d'un bureau de 17 membres décisionnaires. Il est dirigé en coprésidence depuis novembre 2017 par Muriel PELISSIER, Bertrand OVERNAY et Alain DELACROIX.

Aujourd'hui le club est reconnu dans tout le massif du Jura, et même par ses Fédérations de tutelle la Fédération Française de Ski (FFS) et la Fédération Française Handisport (FFH). Le Ski Club du Lizon se caractérise par sa polyvalence dans la pratique et l'enseignement de plusieurs types de glisse : classiquement le ski alpin et nordique mais aussi le télémark, le surf et l'handiski.

Le club accompagne tout public, même en situation de handicap, pour répondre au projet sportif, qu'il soit individuel ou familial dans la découverte, la pratique en loisir et l'évolution jusqu'à la compétition. Pour cela le club dispose de plusieurs sections encadrées par des bénévoles et moniteurs fédéraux, plus d'une quarantaine cette saison, le terrain de jeu principal étant les pistes de « La Serra ». Mais le club s'expatrie aussi dans les Alpes lors de sorties en bus ou lors de week-end organisés. Le club est le seul à apporter les compétences en surf sur le Massif Jurassien et il est le plus proche du Plateau du Lizon pour la découverte du télémark.

Concernant la section handiski elle se veut être la référence en Bourgogne Franche Comté pour la pratique en autonomie ou semi-autonomie grâce à ses 38 bénévoles formés pour l'encadrement et ses 3 formateurs reconnus nationalement par la FFS et FFH. Les différentes actions et organisations lui ont permis d'être le premier Club Français labellisé 3 étoiles en loisir et en compétition, et d'être élu, par la Fédération Française Handisport comme Club de l'année 2016.

L'objectif du Ski Club du Lizon est de faire vivre les sections existantes et continuer à les développer tout en souhaitant mettre en place prochainement de nouvelles activités tel que le freestyle, la randonnée à ski et pédestre. Tout cela n'est possible qu'à travers des actions pour la recherche de financement, lotos, bourse aux skis, subventions, mécénats, dons, ... et l'implication des bénévoles.

Toute personne désirant rejoindre le club, ou l'aider, peut consulter le site internet ou contacter les co-présidents : <https://www.skiclublizon.net>



Muriel (administration et communication) : 06 74 12 64 74
Bertrand (référent FFS) : 06 45 47 65 52
Alain (référent FFH) : 07 87 42 38 13

Un brin d'histoire "le chalet" à Ponthoux

Ce bâtiment communal a été construit en 1821, sous l'appellation de « maison commune » sur proposition du premier maire de la commune, Monsieur Claude Antoine Dayet.

Ce chalet composé d'une cave voûtée et de deux petites pièces à l'étage servira de fruitière.

Des escaliers de pierre empiétant sur la chaussée permettaient l'accès au lieu de fabrication du fromage.

Ils furent démolis pour améliorer le chemin départemental 233E1 qui devait les contourner.

Le 17 février 1823 : le conseil municipal et les habitants, décident qu'aucun habitant ne pourra faire son fromage sans passer par la fruitière. Tant qu'il aura un « Chauveau » de lait, il devra le porter en fruitière sous peine d'une amende de 12 francs aux contrevenants et décident l'achat :

- D'une chaudière qui tienne quinze «sieux» (seau en bois)
- Deux douzaines de seillons (cuvette en métal) pour entreposer le lait.

Le 1er mars 1824 : le conseil municipal constatant une forte augmentation de la production de lait et l'insuffisance de la chaudière, décide de l'acquisition d'une nouvelle chaudière. Monsieur le Préfet conteste la somme prévue au budget. Finalement l'acquisition d'une chaudière de quatre cents dix litres pour une somme intermédiaire a été faite auprès du Sieur Alidubey, chaudronnier à Champagnole.

Plusieurs règlements pour la fruitière ont été élaborés. Le premier, on suppose, n'a pas de date. Un autre, dont le cachet de la poste sur un courrier du Préfet fait foi, indique le 26 août 1849.

Un autre règlement date de 1884.

Le chalet, couvert au départ en bardeau fait l'objet d'une délibération en date du 26 janvier 1838 demandant la réparation de la toiture pour être recouverte en tuile. Un devis est établi par l'architecte Guillaume de Saint-Claude pour un montant de trois cent dix francs et cinquante centimes. La soumission a lieu à la mairie de Ponthoux. Le 26 août 1849, Monsieur Joseph Marie Vuillet de Saint-Claude obtient le marché -15%. Le Sieur Auguste Baroudel de Saint-Lupicin est désigné comme adjudicataire par Monsieur Vuillet.

La fruitière a cessé son activité sans doute au début du vingtième siècle, la production de lait étant devenue insuffisante pour la fabrication du fromage. A la fermeture du chalet, les fermes qui produisaient le plus de lait et qui avaient une personne pour le transporter ont adhéré à la fruitière de Cuttura. Le lait était transporté dans une bouille portée en bretelles sur le dos.

Ce chalet servira également d'école dans les années 1850. Ce sera aussi le logement de l'instituteur sur un temps court.

Toutes les délibérations du conseil municipal donnent à penser que c'était aussi le lieu de réunions. A la construction de la mairie, le chalet a été loué comme entrepôt à bois. Puis utilisé par un habitant pour y installer un tour à bois. Un énorme tilleul situé à quelques mètres du chalet a été abattu le 26 février 1972 pour cause de danger pour la population et les constructions avoisinantes.

La toiture du chalet se dégradant, n'étant pas certains de pouvoir bénéficier de subvention, le conseil municipal décide, vu sa faible superficie et la difficulté d'utiliser cet immeuble à

des fins collectives, de vendre le chalet par délibération le 30 avril 1982. La vente du Chalet, ancienne fruitière, s'est faite le 14 juillet 1983. Quel dommage de perdre le patrimoine communal !

Vous pouvez encore voir les pignons à redents, appelés pignons « en pas d'oiseaux » ou « sauts de moineaux » qui servaient de murs coupe-feu entre les maisons mitoyennes. La pose en saillie des pierres plates évitait les infiltrations d'eau en rejetant l'eau loin de la façade.



LES ÉTABLISSEMENTS :

École maternelle

Tél. 03 84 42 22 27

Valérie GOUX, Directrice



École élémentaire

Tél. 03 84 42 80 10

Laurence LALLEMAND, Directrice



Collège du Plateau

Tél. 03 84 42 82 55

Etienne MUSTER, Proviseur

Centre de loisirs « Les Fariboles »

Laurence GRUET, Directrice

Tél. 03 84 42 09 19

Horaires d'ouverture :

De 7h15 à 18h30
pendant les vacances scolaires
De 7h15 à 8h30 le matin
De 11h15 à 13h30 le midi
De 16h00 à 18h30 le soir
Permanences du lundi au vendredi
de 8h30 à 16h15

email : lesfariboles39fr@free.fr
Portail familles (parents) :
<http://les-fariboles.portail-defi.net/>

Foyer Saint-Joseph

Tél. 03 84 42 10 67

ASSOCIATIONS SPORTIVES/LOISIRS

- Ass. Sportive du Collège du Plateau 03 84 42 82 55
- Avenir de LAVANS (section twirling) 07 81 79 04 15
- Club des jeunes du Plateau 06 73 75 67 88
- Foyer d'activités physiques et Culturelles de Pratz 03 84 42 83 68
- Jura Sud Foot 06 80 65 90 91
- Karaté Club Plateau du Lizon 06 87 14 73 45
- Les Archers du Lizon 06 85 93 83 77
- Les Godillots du Plateau 06 75 85 80 66
- Les Lacets du Lizon 06 30 77 60 64
- Ski Club du Lizon et Handisport 06 77 35 94 01
- Tennis Club du Plateau 06 08 34 34 97
- VEL'Haut-Jura Saint-Claude 06 84 23 90 24

ASSOCIATIONS ART&CULTURE

- Anim'Lavans 06 87 11 37 65
- Association Paroissiale 03 84 42 22 90
- Chorale Arc-en-Ciel 06 87 58 78 69
- Cie des Chercheurs d'Air 03 84 24 55 61
- Echo des Vertières 06 80 33 30 45
- Festival de musique du Haut-Jura 06 77 05 66 94
- Lavans-Scène (Théâtre) 03 84 45 40 38
- Musique sur un plateau 06 87 11 37 65
- Union Musicale 03 84 42 17 41



ASSOCIATIONS DE LOISIRS

- ACCA 06 70 39 50 19
- Amicale Boules 03 84 45 18 73
- Avenir de Lavans (travail manuel) 03 84 42 18 42
- Déco Arts 03 84 42 14 95
- Génération Country 39 06 78 14 03 72
- L'Âme du bois 06 22 22 12 14
- Les Têtes en l'air 06 87 41 70 10

ASSOCIATIONS ÉDUCATIVES

- Les Fariboles (Familles Rurales) 03 84 42 09 19
- Parents d'Élèves de Lavans 03 84 42 29 46
- USEP du Plateau 03 84 42 23 97
- CPIE du Haut-Jura
Atelier d'éducation à l'environnement 03 84 42 85 96

ASSO. SOCIALES ET SOLIDAIRES

- Kombi Yinga- Aide Burkina Faso 03 84 42 25 29



- Antenne Emmaüs 03 84 42 23 16
- Dans les pas d'Elia 06 81 07 72 74

AUTRES

- U.C.A.I. Union de commerçants 03 84 42 23 19
ou 03 84 41 65 25
- Prévention Routière (Association) 03 84 24 05 09
- Club des supporters
Jura Sud Foot 06 85 69 38 44
- Club Toujours de l'Avant 03 84 42 18 19
- A'P' ART ça 03 84 42 11 84
- SPA (Morez) 03 84 33 13 88

ASSISTANTES MATERNELLES

- Fatima ARFAOUI**, 24 rue de la Fortune.....**03 84 42 28 19**
Hayriye ASLANER, 74, chemin des Arrivoirs LIZON **06 86 69 17 62**
Fabienne BLONDEAU, 20 imp. de Champ Breton **03 84 42 21 07**
Fatima-Zahra CHARIT, 27 Grande Rue.....**03 84 42 26 56**
Guilène DEPAY, 25 rue de Tré la Croix**03 84 33 35 04**
 OU**06 76 61 89 98**
Rhama EL MAGHNAOUI, 257, Ch. de la Sarre **03 84 42 85 10**
Dominique FORESTIER, 11 rue de Bellevue.....**03 84 42 22 81**
Hatice KOSE, 79 rue du chalet.....**06 25 72 40 69**
Nathalie LEMAIRE, 265, route des Viaducs.....**03 84 42 77 70**
Maria PAREDES, 35 Grande Rue**03 84 42 28 44**
Amina SEDDIKI, 47 rue de la Gare, Lizon**06 28 83 80 55**
Sylvie VEMBOULY, 33 ter Grande Rue.....**03 84 42 17 90**
Christine VILLALDEA, 41 Grande Rue**03 84 42 20 34**
Patricia VILLE, 73 imp. de Champ Breton**03 84 42 25 20**

CRÛCHE MUNICIPALE « LA RAINETTE »

La crèche multi accueil « La Rainette », peut accueillir les enfants âgés de 10 semaines (correspondant à la fin du congé maternité) à 4 ans (y compris les enfants scolarisés).

La structure est ouverte du lundi au jeudi de 7h30 à 18h00, le vendredi de 7h30 à 17h30, pour des accueils réguliers, occasionnels ou même d'urgence.

Renseignements / inscriptions :

Chemin Vert – 39170 Lavans lès St-Claude
Tél. 03 84 42 05 88
 Courriel : larainettelavans@wanadoo.fr

LE CANTOU DU LIZON

33 rue du Chalet
 39170 Lavans-lès-St-Claude
Tél. 03 84 42 83 60

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
HAUT-JURA SAINT-CLAUDE

13 bis, boulevard de la République - BP 157
 39206 Saint-Claude
Tél. 03 84 45 89 00 - Fax. 03 84 45 88 90
 Courriel : contact@hautjurasaintclaudefr

CLUB DE PRÉVENTION

Éducateurs :

Marie-Pierre BOILEAU 06 07 67 90 57
 Benoît NOËL 06 86 74 31 45
 Local de Lavans : salle des fêtes (1er étage), sur rendez-vous

AGENCE POSTALE COMMUNALE

4 place Gilbert Cottet Emard
 39170 Lavans lès St-Claude
Tél. 03 84 42 78 40

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30

DÉCHETTERIES

(encombrants et déchets verts)

Déchetterie de SAINT-CLAUDE

ZI du Plan d'Acier
Tél : 03-84-45-35-47

Horaires d'ouverture :

Lundi :8h15 à 12h45 et 13h15 à 17h00
 Mardi :8h15 à 12h45 et 13h15 à 17h00
 Mercredi :8h15 à 12h45 et 13h15 à 17h00
 Jeudi :8h15 à 12h45 et 13h15 à 17h00
 Vendredi : 8h15 à 12h45 et 13h15 à 17h00
 Samedi : 8h15 à 12h45 et 13h15 à 17h00

Déchetterie de SAINT-LUPICIN

Rue du Curé Marquis
Tél : 03-84-42-28-50

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h15 - 17h00
 Mardi : 08h15 - 12h15
 Mercredi : 08h15 - 12h15
 Jeudi : 08h15 - 12h15
 Vendredi : 13h15 - 17h00
 Samedi : 13h15 - 17h00

Plus d'informations sur www.letri.comLAVANS-LÈS-SAINT-CLAUDE à/c du 03/05/2018
JOURS DE COLLECTE DES CONTENEURS INDIVIDUELS

	BACS GRIS ordures ménagères	BACS BLEUS déchet recyclables
LAVANS CENTRE CHÂTEAU VERRIN	MARDI après-midi	JEUDI matin semaines IMPAIRES
PONTHOUX	JEUDI matin	Vendredi matin semaines IMPAIRES

POUR LES TOURNÉES DU MATIN, PENSEZ À SORTIR LES BACS LA VEILLE AU SOIR

Renseignements conteneurs (remplacement, maintenance et nouvelle dotation) au **03 84 45 52 98**

INDUSTRIES - ACTIVITÉS DIVERSES

- AUTO ÉCOLE** - ROHR 03 84 42 13 59
BROCANTEUR - THEVENIN Bernard..... 03 84 42 83 37
COMMUNICATION ET MARQUAGE
 MARION Marius 06 82 81 00 62
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
 DARCHI'ELEC 06 24 07 79 12
 GIRARDIN- DEPAN ELEC 39..... 06 47 16 93 17
FABRICANT DE BOUTONS
 KOCHER BOUTONS 03 84 41 55 55
 MEYNIER & Fils 03 84 42 12 84
FABRICANT DE JOUETS SMOBY TOYS 03 84 41 38 00
INJECTION THERMOPLASTIQUE
 MILLET-FORESTIER 03 84 42 11 10
 PESSE Rémy 03 84 42 12 48
JURA TAXI 03 84 42 19 19
ROBOTIQUE ET COMPOSANTS INDUSTRIELS
 Groupe CHAVERIAT 03 84 42 11 60
SERVICE D'IMPRESSION KAJA 06 50 89 08 71
TOURNERIE SUR BOIS - MOBABOIS Sarl.. 03 84 42 86 54
TRANSPORTS LAMY 03 84 42 83 08

COMMERCES

- ARMURERIE** - Mickaël PETETIN 03 84 41 08 84
BOUCHERIE CHARCUTERIE
 Thierry QUETY 03 84 42 11 77
BOULANGERIE
 Franck THAURIN 03 84 41 24 73
 06 76 80 39 03
BUREAU TABAC PRESSE
 Sylvain GOUGEON 03 84 42 53 24
ESTHÉTICIENNE
 Escalé Beauté Nature 06 63 02 62 06
GARAGES
 Garage Buffard – agent Renault 03 84 42 10 75
 Chez FAVTM garage 03 84 33 03 91
 Garage Amaro José 03 84 42 59 41
RESTAURATION
 Kebab - Mevlana 03 84 42 10 91
 Pizza Napoli 03 63 68 60 46
SALONS COIFFURE
 Mylen*Hair 03 84 42 10 43
STATION DE LAVAGE
 OKI Nicolas Tabourin 06 87 27 25 21
SUPERMARCHÉ Bi1 03 84 42 05 85

TRANSPORTS

- GARE SNCF** de Saint-Claude 0890 640 650
JURAGO 0809 400 113
 Ligne St-Claude / Lizon / Lavans lès St-Claude /Lons-le-Saunier

ARTISANS

- BIJOUX FANTAISIE** Michel HENRY 03 84 33 00 15
CHIENS DE TRAINEAUX
 ANTARTICA - Fabien MARMET 03 84 42 89 20
CREATION MOBILIER ID & JD..... 06 15 85 34 04
CHARPENTIER Franck LANCELOT 03 84 42 20 08
FERRONNIER
 AG METAL Franck GARNIER 03 84 42 31 74
PAYSAGISTE
 Eddy FEUILLET « Feuille & Paysage » 06 50 46 77 22
PHOTOGRAPHE
 STUDIO LIZON - Daniel LOUVARD 03 84 42 50 29
PLÂTRERIE - PEINTURE
 Rémy CAKICI 03 84 42 10 09
PLOMBERIE ZINGUERIE
 Philippe GENSSE 03 84 42 84 94
TRAVAUX PUBLICS
 François CORTINOVIS 03 84 42 19 31
TOURNEUR SUR CORNE
 Emmanuel MICHAUD 03 84 42 11 68

MÉDICAL ET PARAMÉDICAL

- AMBULANCE** - Stéphanie EGRAZ 03 84 42 17 28
CABINET VÉTÉRINAIRE - Aurélie REMY 03 84 42 45 76
INFIRMIERES DU PLATEAU 03 63 51 03 54
MÉDECIN - Henri BERNABEU 03 84 42 27 78
PHARMACIE - Catherine MAGNET 03 84 42 80 92

GITES - CHAMBRES D'HOTES

- Marie-Claude BONDIER 03 84 42 23 73
 Jeannette GROSJEAN « La Boutonnière » 03 84 42 24 96
 Ramon LACROIX 03 84 42 19 06
 Gîte PATIN « Julia » 03 84 42 15 47 / 06 75 71 68 84
 Lina THOMAS 03 84 42 17 30
 Marie TOMASETTI 03 84 42 85 30
 Raymonde CROMBEZ 09 52 43 15 84

NAISSANCES 2017

Filles

EL AMRI Khadija

Née le 20 février 2017 à Saint-Claude

LAMBERT Léa, Jade

Née le 06 juin 2017 à Saint-Claude

ARAUJO LANÇON Gabie

Née le 16 août 2017 à Saint-Claude

PEREIRA Elya

Née le 25 septembre 2017 à Saint-Claude

BRUNERO Clara

Née le 01 octobre 2017 à Saint-Claude

Garçons

YASAR Yunus

Né le 12 mars 2017 à Saint-Claude

CLERC Maël, Antoine

Né le 21 mars 2017 à Saint-Claude

ÇETINKAYA Ishak

Né le 15 avril 2017 à Saint-Claude

DIAS DESPLACE Fulgence, Uncas

Né le 21 avril 2017 à Saint-Claude

ROYER Ilyas, Abdallah

Né le 31 octobre 2017 à Saint-Claude

FRANCISCO Matéo

Né le 05 novembre 2017 à Saint-Claude

ILS SE SONT DIT OUI !

6 mariages (dont) :

Le 15 avril 2017

Nuray ERDOGAN

Analyste en crédit immobilier banque

& Hani Wassim MEHDIOUI

Consultant en système financier

Le 8 Juillet 2017 à Ponthoux,

Laure ANGELOZ

Gouvernante

& Fabrice GALLOIS

Responsable de rayon

Le 22 juillet 2017

Natacha NICOLAS

Préparatrice de commandes

& Geoffrey DA SILVA

Mécanicien automobile

Le 26 août 2017

Anne DAVID

Aide-soignante

& Matthieu BEROUD

Employé commercial

Le 4 novembre 2017

Erika MARZOLF,

Assistante commerciale export

& Geoffrey BRÉART

Éleveur de bulldog anglais

Le 17 janvier 2017

à Saint-Claude (Jura)

Marcelle GENISSON

Née le 3 juin 1921 - retraitée

veuve MAITRE

Le 25 janvier 2017

à Lavans-lès-Saint-Claude

Arlette KOCHER

Née le 8 décembre 1923 - retraitée

veuve HONORÉ

Le 12 février 2017

à Lavans-lès-Saint-Claude

Paulette RACINE

Née le 21/03/1940 - retraitée

épouse COURDEROT

Le 20 mars 2017

à Lavans-lès-Saint-Claude

Norbert LANÇON

Né le 8 août 1930 - retraité

veuf DUTEL

Le 13 avril 2017

à Saint-Claude

Noëlle REYBIER

Née le 24 décembre 1934 - retraitée

veuve DELACROIX

Le 2 mai 2017

à Lavans-lès-Saint-Claude

Denise ROBEZ-MASSON

Née le 19 juillet 1927 - retraitée

veuve CAPELLI

Le 3 juin 2017

à Dijon (Côte d'Or)

Pierre MASSY

Né le 29 décembre 1947 - artisan

ébéniste retraité, époux THIBERT

Le 12 juin 2017

à Saint-Claude

Pierre DALOZ

Né le 7 août 1926 - retraité

époux LACROIX

Le 6 juillet 2017

à Lavans-lès-Saint-Claude

Ginette BELLANGER

Née le 25 mai 1927 - retraitée

épouse CLEMENT

Le 13 juillet 2017

à Lons-le-Saunier

Nathalie ROCHET

Née le 14 juin 1975 - salariée,

célibataire

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

Le 8 août 2017

à Bourg-en-Bresse

Juliette FICHET

Née le 3 septembre 1922 - retraitée

veuve SEBASTIEN

Le 27 août 2017

à Lons-le-Saunier

Gabrielle COLIN

Née le 26 février 1937 - retraitée

veuve ROUX

Le 16 octobre 2017

à Saint-Claude

René DURAFFOURG

Né le 21 décembre 1932 - retraité

époux MAYET

Le 30 novembre 2017

à Lavans-lès-Saint-Claude

Daniel BOURGEOIS

Né le 5 avril 1952 - plâtrier peintre

retraité, divorcé COTTER

Le 2 décembre 2017

à Saint-Claude

Georges GRANDPERRET

Né le 12 septembre 1923 - retraité

veuf GOIFFON

Le 10 décembre 2017

à Lavans-lès-Saint-Claude

Michel FUTIN

Né le 16 novembre 1931 - retraité

époux MONNET



**LE HAUT
JURA**

**REPAS
FESTIF**
à chaque
étape.
**OUVERT
À TOUS !**

31^e édition

Du 10 au 14 août 2018

**Une randonnée à pied, à cheval,
à VTT au cœur de la nature**



www.voiesdusel.com

Contact : Tél. 03 84 44 29 32 • 09 77 76 96 30 • E-mail : voiesdusel39@orange.fr